

C.F.T.C. – C.G.T. – S.P.A.C. – S.U.D.

NOS ORGANISATIONS SYNDICALES VOUS INVITENT A VOUS RASSEMBLER NOMBREUX :

le Mardi 27 mai 2003 de 12 h 00 à 13 h 00,

Pile 6 - 139, rue de Bercy - Paris 12^{ème}

POUR EXIGER L'OUVERTURE DE VERITABLES NEGOCIATIONS SUR LES PROPOSITIONS SYNDICALES DES REFORMES DES RETRAITES.

Le projet actuel ne peut pas être accepté en l'état, en particulier parce que :

- 1) **Il prévoit une décote** de 5 % par année de cotisation manquante, dont nous refusons le principe.
- 2) **Il prévoit une baisse de salaire** :
 - 1 % au titre de la cotisation de la caisse complémentaire des primes ;
 - 2,5 % en 2008 (- 0,5 % par an) au titre de l'augmentation de cotisation retraite de 7,85 % à 10,35 %, soit – 3,5 % de salaire brut en 2008 pour des retraites diminuées.
- 3) **Il n'intègre pas les primes** : pour 20 % du salaire, le « rendement » de la caisse complémentaire sera de 6 % du salaire brut pour 40 ans de cotisation, mais 3 % pour 20 ans et 0,8 % pour 5 ans.
- 4) **Il pénalise particulièrement les femmes** en supprimant la bonification d'un an par enfant au 1^{er} janvier 2004.
- 5) **Les rachats d'années d'études sont limités et d'un coût exorbitant.** Ils coûteront 5 000 à 15 000 euros par an (pour 3 ans au plus, et si les études correspondent au niveau du concours ; (ex : catégorie B à Bac + 2 : pas de rachat possible).

De nombreux cotisants du public et du privé n'ayant pas une durée de cotisations complète, aujourd'hui et plus encore demain, le montant des pensions diminuera automatiquement pour eux.

Cette réforme n'est qu'une étape de la dégradation progressive de notre système de pensions de retraite.

ENSEMBLE MONTRONS NOTRE DETERMINATION